AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-7-67 067874

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES

(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.

C. C. P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE (78) 37-20-56

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Abonnement annuel: 25 F.

3ème supplément au bulletin N° 81 de juin 1967

29 juin 1967

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU (toutes régions) - Dans les seules vignes où des taches sont visibles, appliquer un nouveau traitement avant le 4 juillet.

BLACK-ROT (zones contaminées) - Effectuer un nouveau traitement entre le 4 et le 7 juillet, sauf dans les régions 52, 81, 82 et 83 où la présence du mildiou obligera à l'avancer au 3 juillet.

VERS DE LA GRAPPE - Dans les régions 131, 132 et 142 seulement, prévoir un premier traitement entre le 6 et le 9 juillet.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES - Ne maintenir les traitements à 10-15 jours d'intervalle que dans les seules plantations contaminées.

CARPOCAPSE (pommes, poires, noix) traitement primordial
- Dans les régions 6, 7, 10, 28, 30, 64, 66, 72 et 114, le premier traitement sera appliqué du 1er au 3 juillet
- Dans les régions 1, 32, 34, 48, 60, 86, 91, 112, 117 et 149 le premier traitement sera appliqué du 4 au 6 juillet
- Dans les régions montagneuses 2, 49, 65, 67, 93, 109, 127 et 150, attendre encore un avis ultérieur
- Dans toutes les autres régions, les traitements précédents seront renouvelés avant le 4 juillet.

Cette application pourra être retardée de quelques jours en cas de sécheresse prolongée si le traitement précédent a été appliqué après le 26 juin.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER ET ANARSIA (sur pêches et abricots) - Dans la limite des possibilités à l'approche de la récolte, la protection devra être parfaitement assurée à la date du 3 juillet.

MINEUSE ELARGIE des feuilles du pommier (foyer des Mts d'Or lyonnais) - Appliquer un nouveau traitement avant le 5 juillet.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU ET ALTERNARIA sur pomme de terre et tomate - Appliquer sur les parcelles situées en plaine un traitement dès réception.

SEPTORIOSE SUR CELERI - Dès maintenant appliquer soigneusement tous les 8 à 10 jours des traitements par poudrage ou pulvérisation pneumatique avec un fongicide de synthèse (manèbe, dognadine ou oxinate de cuivre). Eviter les arrosages du soir.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux: A.PITHIOUD

L'Agent technique chargé des questions maraichères: G.FERAND

Le Contrôleur chargé des Avert.agricoles: P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

P16